54500 Vandœuvre

n° 95 • NUMÉRO SPÉCIAL 2018

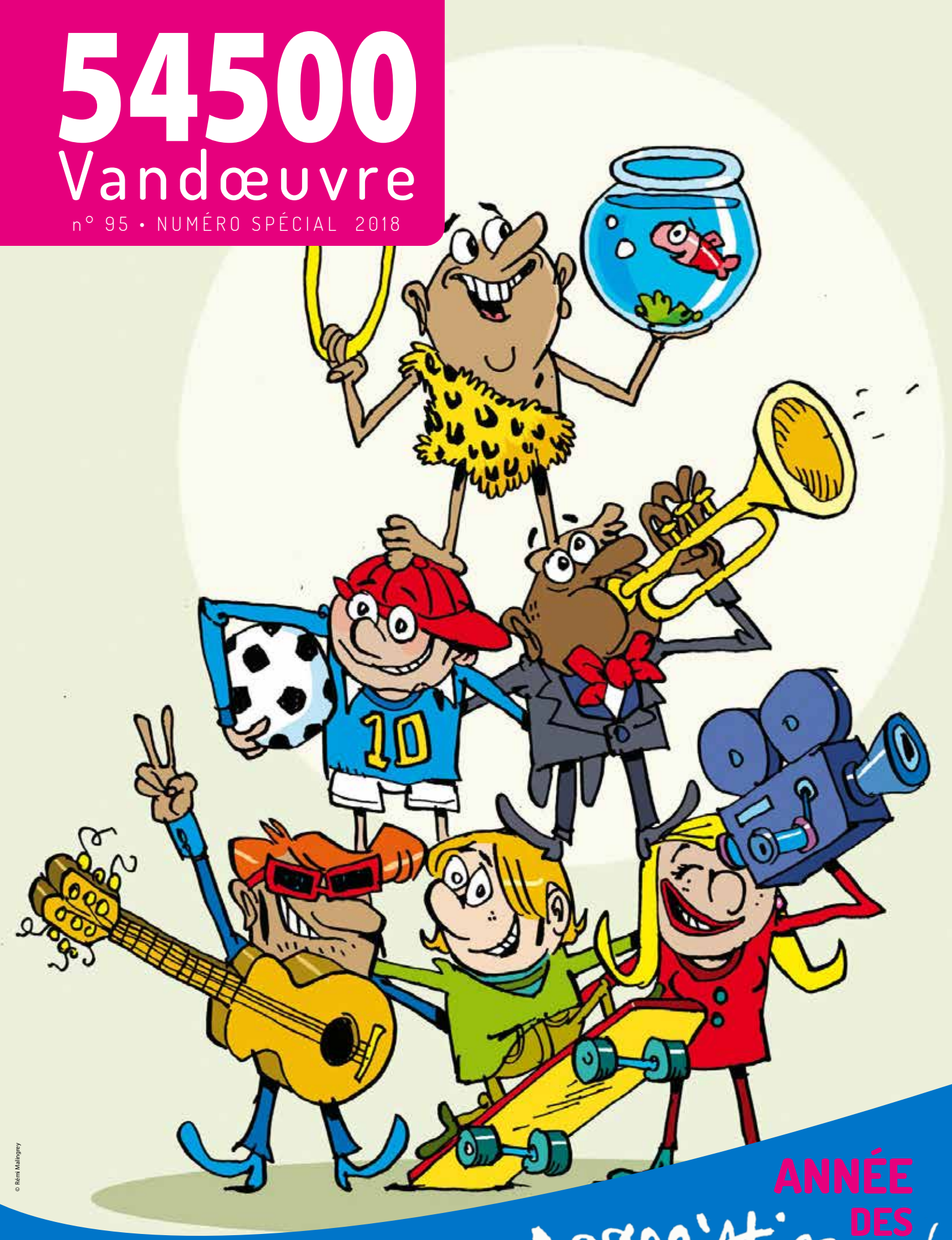

© Rémi Malingrey

ANNÉE DES Associations

vandoeuvre.fr

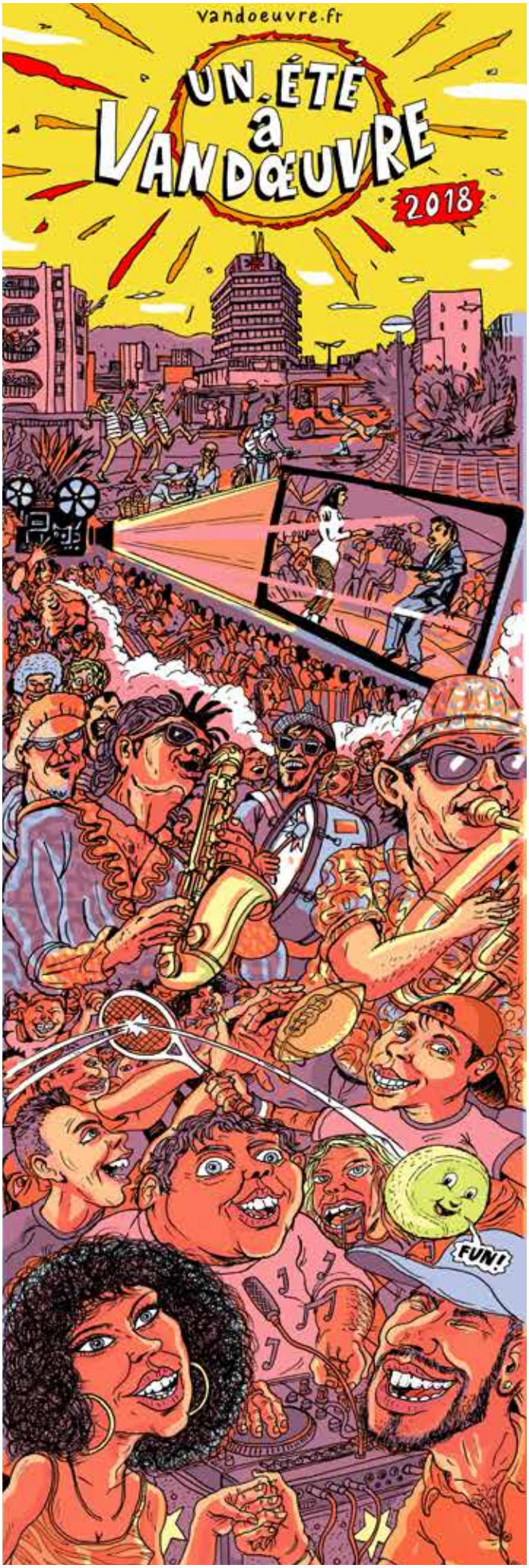

SOMMAIRE

Actualités.....4

L'union fait... la force, la réussite, le lien, le succès 6

Expressions plurielles 8

«Associer» est dans associations.....10

UP2V en route vers un statut associatif ... 11

Nos assos en chiffres..... 12

Assos, vos outils 14

Évoluer et innover pour s'adapter.....18

Agir en stéréo.....21

Petite histoire de la fête des assos 22

Programme.....25

Interviews 26

Sports 28

MJCs et CCAM 30

Ville de Vandœuvre
7, rue de Parme
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 51 80 00
Fax : 03 83 51 80 01

Hôtel de Ville :
Accueil du public du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13 h 30 à 17 h 30

www.vandoeuvre.fr
contact@vandoeuvre.fr
www.facebook.com/vandoeuvre
twitter.com/vandoeuvre
@Vandœuvre

54 500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Stéphane HABLOT

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication

Impression :
Imprimerie Moderne - Papier 100 % recyclé
Dépôt légal n° 1098
© Ville de Vandœuvre - 3/2018

365 associations font rayonner Vandœuvre

2018 ANNÉE DES ASSOCIATIONS

Les associations constituent **un partenaire fondamental de la municipalité.** Elles contribuent par leur diversité, la variété de leurs champs d'action et le dévouement des personnes qui les animent, au maintien et au développement du lien social sur la ville et en particulier dans les territoires d'intervention de la politique de la ville.

En parallèle, pour donner de la visibilité à la communication de la ville, intra –muros, à travers la métropole et la Région, un thème fédérateur sera retenu chaque année par la municipalité.

Les élus ont souhaité que pour cette première, **l'année 2018 soit l'année des associations.** Ceci pour mettre en valeur la richesse associative qui, avec ses 300 structures, rayonne sur la ville de Vandœuvre.

2018 sera l'année des :

- **10 ans du lancement du conseil des associations,** fondement essentiel de l'implication des associations dans la prise de parole participative.
- **10 ans de la création du service des associations,** interlocuteur privilégié des structures auprès de la municipalité.

Un programme nourri pour une année exceptionnelle

- Année des associations lancée par le biais d'**une vidéo** diffusée lors de la cérémonie des vœux du maire en début d'année et carte de vœux mettant en valeur la richesse associative.
- **Refonte du site des associations** pour une utilisation plus intuitive pour les associations et les usagers
- **Repas des associations** visant à remercier les bénévoles et responsables associatifs pour leur engagement en mai
- **Magazine spécial** associations visant à promouvoir le travail des associations
- **Fête des associations et journée des associations sportives** où un clin d'œil à cette année y sera fait
- **Guide des manifestations** ayant vocation à accompagner les associations dans leurs différentes démarches
- **Colloque** sur le fait associatif

Au fil du temps

1996, Tricot Couture Service permet déjà à des Vandopériens d'apprendre la confection.

Fête des associations

2017, la foule est là, cette manifestation est devenue une institution. En route pour 2018 !

Merci !

Dans le cadre de la Semaine des Nations, la municipalité a voulu remercier les bénévoles des associations en leur offrant un repas musical.

Les quartiers en fête

2018 : La fête des voisins s'installe dans les quartiers en groupes amicaux de plus en plus nombreux.

L'union fait...

Chaque association a son propre fonctionnement, méthode et règlement, mais invente les possibles pour se réunir a vec d'autres autour d'un projet commun, dit inter-associatif. Ces projets émanent la plupart du temps des associations. Elles sont le fruit d'un travail visent à resserrer les liens entre les associations, et offrent à leurs adhérents une meilleure visibilité.

Dans sa définition, un projet peut être qualifié d'inter-associatif dans la mesure où il est co-construit par au moins deux associations.
Cette définition, assez simple, en dit en réalité beaucoup sur cette notion. Dans une proposition plus générique, il s'agit d'un projet commun, issu d'une collaboration inter-associative, sur une recherche de sens et l'affirmation de valeurs, co-produit et co-piloté, à plusieurs associations.

Un projet...

Le projet est à la base de la collaboration inter-associative. Pour que ce projet à plusieurs puisse éclore et vivre, il est essentiel que les valeurs et le sens qu'il porte soient partagés par ses différents acteurs. Il est donc important que les représentants associatifs aient la capacité d'aller tous ensemble dans la même direction. Cette découverte de l'autre, de ses pratiques, de son mode de fonctionnement, de sa différence, de son expérience est ce qui rend les projets inter-associatifs si enrichissants pour ceux qui y contribuent.

... co-construit...

Le projet doit être co-construit, mais également co-porté et co-piloté. Il s'agit donc de donner une dimension collective au projet, qui doit permettre à chacun, à toutes les étapes de sa construction, de s'enrichir. Cette étape est complexe mais cruciale car elle impose aux associations, de réfléchir et définir ensemble leur projet, leurs attentes, leurs objectifs, les actions à mener, l'organisation à mettre en place, le planning à prévoir, la répartition des tâches, etc…

..... à plusieurs

Chacune des structures est amenée à nourrir le projet commun. Faire à plusieurs permet de démultiplier les idées, des compétences, des moyens (humains notamment) qui permettent de faire évoluer le projet. Et, il s'agit de travailler sur les complémentarités de chacun, sa spécificité, pour trouver le bon équilibre et la cohérence nécessaire pour faire aboutir ce projet.

la force la réussite le lien le succès

«Réponse» a fêté ses 30 ans en Octobre, Dominique Semonin en est la directrice et en assure la coordination. Elle anime une petite équipe de quatre salariés et d'une trentaine de bénévoles. 800 personnes bénificient des actions de l'association.

Comment mettre en place un projet inter-associatif ?

Le projet inter-associatif, naît d'une envie, d'une démarche de la structure, d'une adhésion des personnes au sein de cette entité et l'idée première est : comment mutualiser des compétences complémentaires pour travailler sur le quartier, œuvrer de façon plus efficace, plus concertée ? En général, il faut désigner un porteur de projet et en fonction de chacun, établir un protocole de partenariat, un cahier des charges.

Nous pouvons avoir une approche différente dans l'activité menée en inter-associatif, un but différent, mais il faut se mettre d'accord sur un tronc commun, développer des projets que l'on propose seul ou avec des partenaires. A partir de cela, nous devons répondre à des besoins qui évoluent dans le quartier. Les populations bougent, les partenaires financiers évoluent également, nous sommes donc amenés à y répondre différemment.

Pourquoi mettre en place un projet inter-associatif ?

L'interassociatif c'est une belle source d'enrichissement grâce aux uns, aux autres, de part nos différentes compétences, nos différentes approches des problématiques que l'on traite.

L'inconvénient ?

L'inconvénient d'un projet inter-associatif, est que, plus l'on est nombreux, plus cela prend du temps dans les décisions, dans la coordination de l'ensemble, pour ajuster les agendas en commun et pouvoir avancer les uns avec les autres sans en mettre de côté.

Ses avantages ?

On s'enrichit, on à plus d'idées, on trouve des stratégies différentes, on a des approches diverses. On va aussi élargir le type de public que l'on va pouvoir toucher sur les actions que l'on va pouvoir mener. Ces projets permettent aussi aux structures de mieux se connaître, de mieux identifier ce que fait chaque association. Cela tisse des liens et cela amène à développer plus de choses en commun. »

Expressions plurielles

A l'occasion des journées Internationales des Droits de la Femme, l'association Réponse, en partenariat avec la MJC Etoile, le CIDFF, les associations Tricot, Couture Service, Jeunes et Cité, SimplyOdd et la médiathèque Jules verne, a organisé une manifestation intitulée « Expressions plurielles autour de la journée internationale des droits des femmes ».

Ces structures ont décidé d'œuvrer ensemble pour dénoncer et agir contre les discriminations faites aux femmes. A travers des ateliers d'écriture animés, des projections, des rencontre, des danses et débats, ils ont permis l'expression des jeunes, des femmes, des hommes autour de la question de l'égalité entre filles et garçons, entre femmes et hommes.

Le réussite de cette journée qui demandait à chacun un fort investissement, l'importance de sa diffusion à travers la ville, le fusion des carnets d'adresse qui ont permis de miltiplier la diffusion ont largement contribué à la réussite de cette journée.

«Associer» est dans associations

DSi T Cirque

Pour la 14ème édition, la MJC Nomade, en partenariat avec plusieurs associations : Jeunes et Cité, Club Arlequin, Espoir 54, Paralysés de France (APF), l'école de musique de Vandoeuvre, la caisse d'Allocations Familiales et le service de Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)…a organisé le Si T Cirque. Véritable projet social, cet évènement s'est déroulé sur 10 jours en avril 2018 dans le parc du Charmois. Diverses activités étaient proposées : découverte de la pratique du cirque, des arts, une rencontre avec les artistes, que ce soit pour les écoles, les habitants, les associations, les institutions…

Réveillon Solidaire

Le 31 décembre 2017, l'association Khamsa organisait, avec d'autres associations, le « réveillon de la solidarité » à l'espace Yves Coppens, au profit des habitants des quartiers populaire de Vandoeuvre.

La soirée proposée, permet aux personnes exclues ou isolées de fêter dignement, la nouvelle année ainsi que de dégusté de bon plats aux saveurs méditerranéenne.

Ce projet est construit avec les associations partenaires et les habitants qui s'investissent pendant plusieurs semaines pour faire de cette fête un vrai moment convivial et de partage. « La fête est un moment partagé pour tous. C'est une rencontre humaine. Quand on prépare une telle soirée, on reçoit beaucoup de gratitude. Elle est intergénérationnelle et de mixité sociale ».

Sur un air de printemps

Depuis quelques années, le carnaval associatif à laissé place au renouveau avec une nouvelle manifestation « Sur un air de printemps » au parc du Charmois. Quatre ateliers ludiques ont été proposés aux enfants autour de la création artisanale, du chant, de la danse, de la nature…. Organisé par les associations : Khamsa, Club Arlequin, ACE, Croq'Espace, MJC Etoile, Tricot Couture Service, ATMF, MJC Lorraine, MJC CS Nomade mais aussi par la ludothèque et la maison de retraite Les Jardins du Charmois.

On se bouge ensemble

La MJC Lorraine, porteuse du projet « On se Bouge Ensemble », en partenariat avec Croq'Espace, Khamsa, MJC CS Nomade, elle rassemble pour une journée les familles autour de la pratique d'activités physiques. Des ateliers de coopération entre parents et enfants développent la complicité entre génération. Cet événement permet, de créer une dynamique de collaboration entre associations dans le domaine de la politique familiale. Organisée cette année le 23 juin, les familles issues de chaque structure (50 adultes et enfants) participeront à des ateliers sportifs animés par du personnel qualifié : pratique du vélo (jeux en coopération parents/enfants, parcours d'orientation, randonnées), initiation au canoë et jeux traditionnels (balle au camp, gamelle, tomate…).

UP2V en route vers un statut associatif

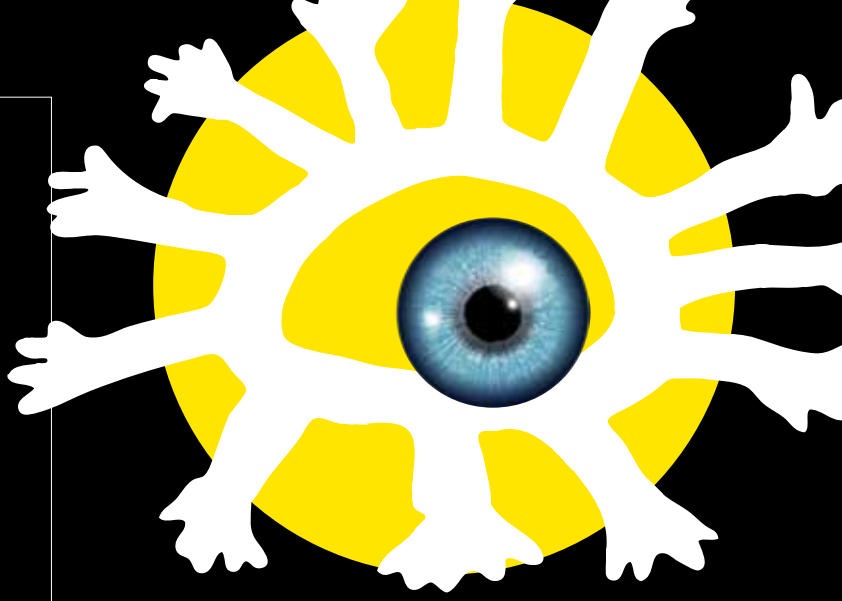

Co-construite depuis trois ans au sein de la mairie, qui fournit une aide et un soutien efficaces et précieux pour se développer et s'affirmer, l'UP2V est en chemin afin de devenir une association sous le régime de la loi de 1901, et ainsi se pérenniser quoi qu'il arrive.

Une volonté «citoyenne»

L'UP2V est née d'un constat et d'une volonté. Le constat est celui de la crise multiforme que connaît notre monde aujourd'hui (crise environnementale, sociale, politique). La volonté est la volonté « citoyenne » de ne pas laisser se défaire notre monde, mais d'impulser, d'accompagner les changements nécessaires, d'être acteur d'une « transition ». Cette transition doit être celle qui nous conduit à un monde plus harmonieux dans ses rapports à la nature (un monde conscient de la gravité des dégâts que nous lui infligeons avec le mode de développement actuel), et plus juste (qui prenne en compte le point de vue de tous et recherche le bien pour tous).

L'éclairage de la science

Nous avons pour cela besoin de l'éclairage de la science, car le monde dans lequel nous vivons et sommes appelés à agir est complexe, et les choix que nous avons à faire ne sont pas tous évidents, nos premières intuitions peuvent nous tromper. Nous avons aussi besoin de la confrontation des opinions et de l'engagement citoyen afin de construire collectivement une action fédérative et innovante.

Conférences, cours, débats, ateliers participatifs, l'UP2V nous invite à prendre conscience des enjeux qui se jouent dans tous les domaines pour notre avenir, à mieux comprendre, et à faire plutôt qu'à laisser faire. Qu'il s'agisse du climat, de notre rapport à la nature, de justice, de gouvernance, de culture, des mutations apportées par les innovations technologiques : les domaines à investir sont immenses. Mais quoi de plus riche, de plus stimulant, de plus passionnant que de s'engager dans une aventure où se conjuguent les bonheurs d'apprendre, d'entreprendre, et de faire jouer les solidarités intra et intergénérationnelles (l'attention portée aux générations futures).

Développer les partenariats

L'UP2V a une politique volontariste et dans ce cadre développe des partenariats, elle veut être ouverte et fédératrice. Elle veut également pleinement justifier son qualificatif de « populaire », et pour cela elle est engagée dans un grand projet dont l'objectif est de s'installer à l'espace Coppens, au plus près des habitants.

Autant de bonnes raisons de venir nous rejoindre !

NOS EN C

La ville de Vandœuvre bénéficie d'une richesse associative importante et indispensable au sein de ses quartiers. Fin 2017, 323 associations actives étaient référencées, ayant leur siège sur la ville ou y réalisant une grande partie de leurs activités.

Cet important tissu associatif, sa performance au quotidien au service de la population et du vivre ensemble en font un atout majeur et précieux pour la ville. Les acteurs associatifs y sont nombreux et toute l'année, sont les partenaires de la municipalité pour le resserrement du lien social, la formation permanente, l'Éducation Populaire, l'accès à la culture, l'animation des quartiers.

Répartition par domaine d'activité :

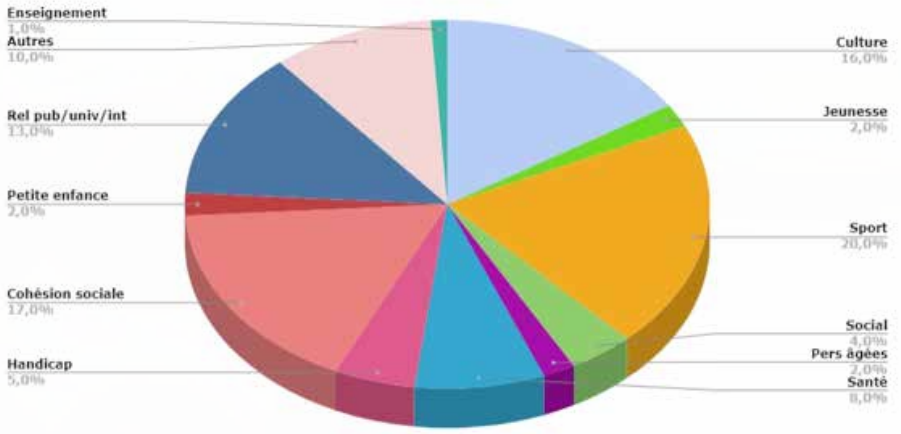

La ville est notamment forte de son **Centre Culturel – Scène Nationale (CCAM)** et de ses **3 MJC**

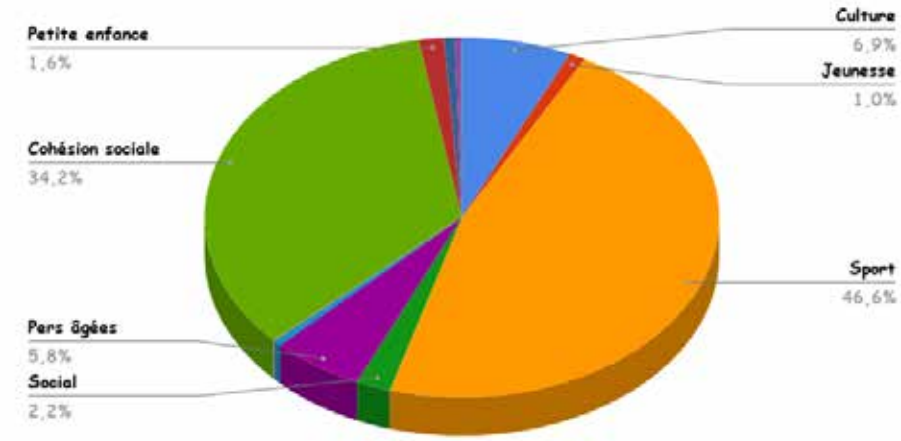

ASSOS CHIFFRES

Les subventions

125 associations ont touché une subvention de fonctionnement pour un montant total de **2 624 203 euros** (hors Epicerie Solidaire, CAS et Caisse des Ecoles).

52 associations ont touché une subvention sur projet exceptionnel pour un montant total de **38 368 euros.**

7 projets inter associatifs ont été subventionnés pour un montant total de **12 400 euros.**

87 projets, déposés par 26 associations, ont été subventionnés dans le cadre du contrat de ville (liée à des axes spécifiques au sein du quartier prioritaire de la ville), pour un montant total de **114 400 euros.**

En parallèle, les associations vandopériennes bénéficient, dans le cadre de leurs activités quotidiennes ou de manifestations occasionnelles, de l'appui de la ville dans différents domaines : travaux de communication (impression d'affiches, de tracts, d'invitations), prêt de véhicule, mise à disposition de personnel, interventions du centre technique municipal (prêt de matériel pour les manifestations, réparations dans les locaux, …), utilisation des installations sportives, mise à disposition des salles municipales, mise à disposition de locaux associatifs...

Ces aides indirectes on été chiffrées à **2 256 344 euros** pour les associations en 2017.

Au total, pour 2017, si la ville tient compte des aides financières directes et indirectes, elle a octroyé aux associations **5 045 715 euros.**

et toujours

37 locaux mis à la disposition des associations en fonction de leurs missions

97 manifestations associatives traitées par le service vie associative

199 demandes de tirage (affiches, flyers …) traitées par le service vie associative pour un total de **7 750 impressions**

16 heures de formation organisées en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement (comptabilité des associations, organiser une manifestation, la communication des associations, accueillir les nouveaux responsables associatifs)

41 responsables associatifs ont pu bénéficier de ces formations.

La fête des associations

87 associations présentes

7 000 visiteurs

11 réunions visant à l'organiser

64 animations différentes en stand

Journée des associations sportives

24 associations présentes

Téléthon

20 stands tenus par les associations et services municipaux pour la vente et les animations

7 commerçants partenaires

200 participants au Loto

4 151.59 € recueillis au profit de l'AFM Téléthon

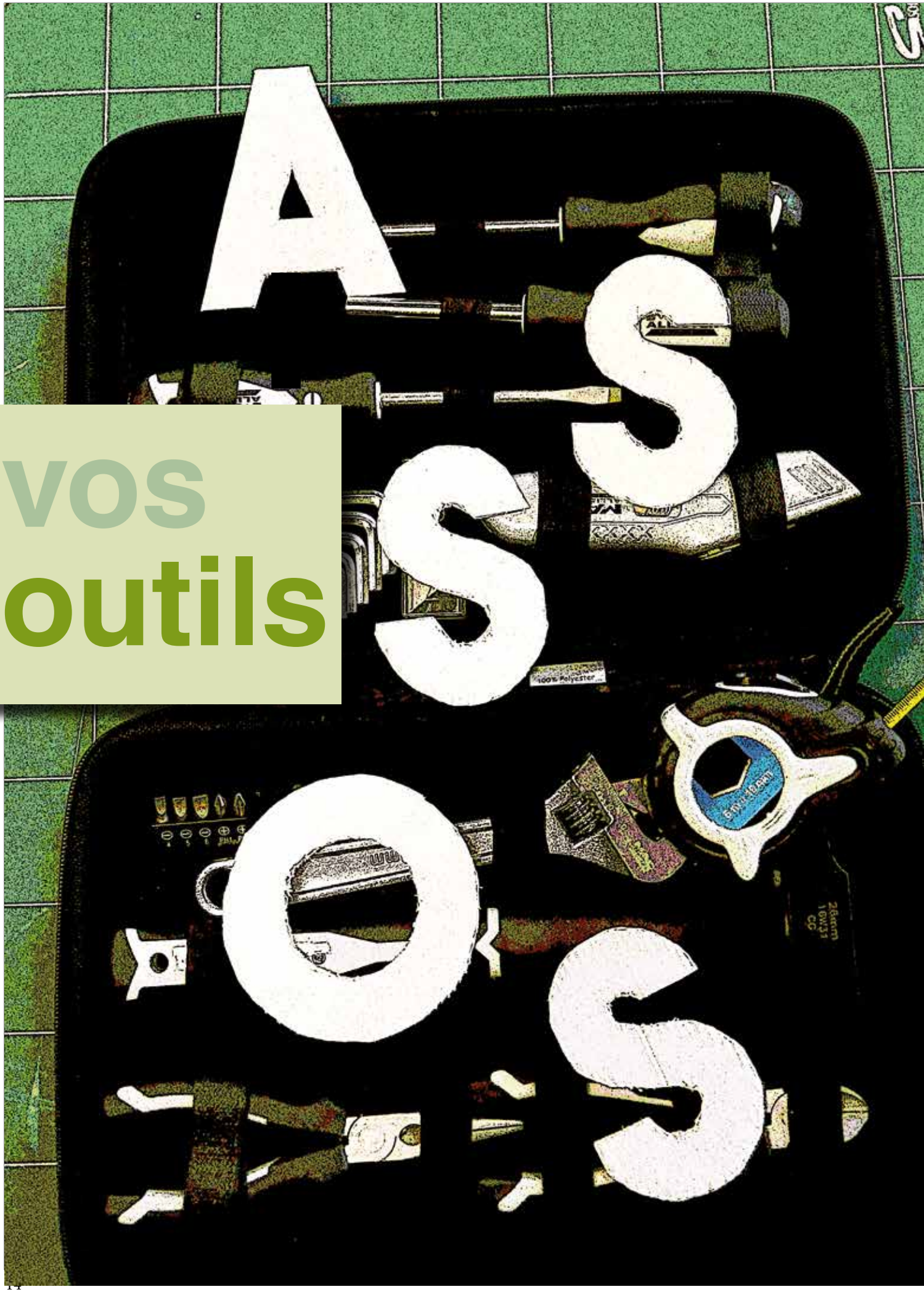

vos outils

La ville dispose de plusieurs outils afin d'accompagner et aider les associations au quotidien dans leur gestion administrative, l'organisation de leur manifestation, la recherche de bénévoles, la promotion de leurs événements …

Le service vie associative

Par le biais du service vie associative, les associations peuvent bénéficier d'**un soutien technique dans leurs démarches**, connaître les aides qui peuvent leurs être apportées en fonction de leurs besoins : réalisation d'une manifestation, demande de soutien financier, besoin de local, mise à disposition de matériel, communication….

Ce service se trouve au premier étage de l'hôtel de ville.
Il est joignable au 03 83 51 89 37 ou par mail à vieassociative@vandoeuvre.fr

Le site internet

Depuis le 6 Février 2018,
le nouveau site de la vie associative de Vandoeuvre est disponible sur internet : http://www.associations-vandoeuvre.fr.

Vous pouvez y retrouver la liste des associations qui s'y sont inscrites.

Avec la description des activités proposées, les contacts, un plan interactif pour situer les différentes structures sur Vandœuvre. Rechercher une association, en fonction des activités proposées ou du secteur géographique sur vandoeuvre n'a jamais été aussi facile !

Sur ce site, sont également disponibles des informations juridiques pour l'aide à la création d'une association, le guide du bénévole associatif, mais aussi des modèles de documents pour l'administration avec notamment les formulaires de demande de subvention. Et un agenda des manifestations !
Bientôt, une bourse du bénévole agrémentera ce site :
Elle aura pour but de mettre en relation les habitants souhaitant s'engager dans une démarche de bénévolat et les associations. Pour cela, seront mises en ligne, des « fiches missions » par les associations qui proposeront une mission de bénévolat.
Aux habitants ensuite de se positionner en fonction de leurs profils et de leurs attentes.
Que vous soyez une association qui souhaite s'inscrire sur le site pour être plus visible ou un habitant désireux d'avoir des informations sur la richesse du tissu associatif vandopérien : RDV vite sur le site des associations : http://www.associations-vandoeuvre.fr.

Conseil des associations

Le Conseil des Associations a été créé par délibération du 20 octobre 2010. Les associations, par leur diversité et leur dynamisme, participant activement au maintien et au développement du lien social dans les quartiers de Vandœuvre, il a ainsi été décidé de les impliquer encore davantage dans un partenariat avec la municipalité.

Est membre de droit de ce Conseil, toute association volontaire, en activité sur le territoire de vandœuvre.

De ce Conseil des Associations sont nés depuis 2010, 7 ateliers de travail, composé de représentants associatifs bénévoles qui, en collaboration avec la ville, ont pu mener à bien des projets, des réflexions pour une prise en compte continue de la municipalité, aux attentes des associations.
L'un des ateliers phares de ce conseil des associations est celui visant à organiser chaque année, la fête des associations. Composé d'une dizaine de bénévoles associatifs, avec l'appui de la ville, cet atelier se réunit 2 fois par mois à partir de décembre, pour assurer la réussite de la fête.

Chaque année, la ville réunit en réunion plénière le conseil des associations.

Les manifestations organisées par la ville, à destination des associations

■ Le service vie associative s'implique afin d'**aider les associations dans leurs recherches d'adhérents** et pour mettre en avant les activités proposées. Pour ce faire, des manifestations sont organisées et sont devenues de véritables temps forts associatifs.

La plus connue est la fête des associations. Toutes les associations de la ville sont conviées. Chaque année, une centaine d'associations viennent y présenter leurs activités au parc Richard Pouille, pour un public toujours très nombreux à venir découvrir la richesse des activités proposées par l'ensemble de ces structures.
La prochaine fête des associations aura lieu le dimanche 1er juillet (voir article p…)

■ **La journée des associations sportives.** Les associations sportives sont mises à l'honneur pendant toute une journée. Elles viennent ainsi faire découvrir différents sports aux visiteurs en les initiant avec des animations / dé-

monstrations. Coïncidant avec le début de la saison sportive et des adhésions dans les clubs, cette manifestation est une véritable vitrine pour les familles, les sportifs, à la recherche d'une activité physique à pratiquer toute l'année.
La prochaine journée des associations sportives aura lieu le dimanche 2 septembre, sur la place Simone Veil.

Le carrefour vacances, en avril. Une vingtaine d'organismes de vacances et de loisirs sont présents pour présenter leurs séjours (colonies, CLSH) et activités à destination des familles. Cet événement, organisé par le CCAS de la ville a lieu au mois d'avril au centre commercial des Nations.

Les formations

Régulièrement, la ville de Vandoeuvre, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, propose des formations gratuites à destination des responsables associatifs de Vandoeuvre, dans différents domaines.

Ainsi, au 1er semestre 2018, les associations ont pu bénéficier de formations sur :
Les outils numériques au service des associations, les nouveaux modes de financement avec notamment le mécénat, le financement alternatif, la communication (le plan de communication, la conception d'affiches, la relation presse…).

Depuis 2010, ce ne sont pas moins de 27 sessions de formations qui ont été dispensées gratuitement aux associations.

Agenda des formations à venir

- **COMPTABILITE** : faire ses opérations de fin d'année et tenir une compta en règle
2 modules de 3h (les 8 et 9 octobre)

- **DEMATERIALISATION** : mettre en place une dématérialisation
1 module de 3h (le lundi 22 octobre)

- **LA VIE STATUTAIRE** : Comment tenir une AG ? quand convoquer ? Comment renouveler le CA ? Quelles obligations pour les associations ? Les différentes questions à se poser
1 module de 3h (le lundi 3 décembre)

- **REDIGER SON PROJET ASSOCIATIF**
1 module de 3H (le 11 octobre)

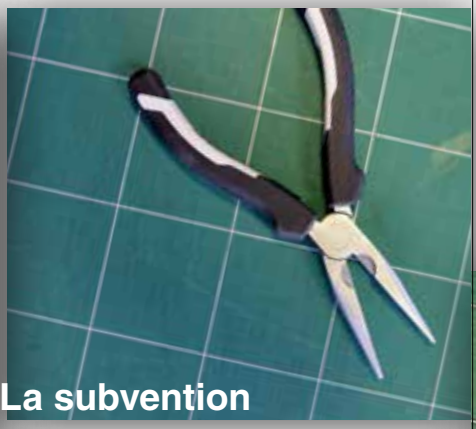

La subvention

Organiser une manifestation demande du temps, de l'énergie, mais aussi des moyens financiers pour pouvoir assurer une sortie, payer une troupe de spectacle, acheter le matériel nécessaire…Outre l'autofinancement (cotisations, vente de produits ou de services, lotos...) et les financements privés (sponsoring, mécénat, crowfunding…), les associations peuvent demander des aides à l'Etat, aux collectivités locales et territoriales, à l'Union Européenne….
La subvention n'est pas un dû mais elle correspond à une volonté du financeur de reconnaître tout ou partie de l'action de l'association.

La ville de Vandœuvre apporte un soutien particulier à l'initiative associative dans le cadre des projets visant à animer son territoire ou aider au quotidien ses concitoyens.

Les aides indirectes

Les associations Vandopériennes bénéficient, dans le cadre de leurs activités quotidiennes ou de manifestations occasionnelles, de l'appui de la ville dans différents domaines :

- travaux de communication : impression d'affiches, de tracts, d'invitations,
- prêt de véhicule,
- interventions du centre technique municipal pour le prêt de matériel dans le cadre de manifestations, réparations dans les locaux …,
- utilisation des installations sportives,
- mise à disposition de salles municipales pour un événement ou pour une activité régulière,
- mise à disposition de locaux associatifs
- et pour certaines : mise à disposition de personnel

Locaux

La ville, grâce à une convention passée avec les bailleurs sociaux Batigère et MMH, met gratuitement à la disposition des associations, 37 locaux.
35 de ces derniers, se situent dans le quartier prioritaire « Haussonville – Nations ».
Aussi, 34 associations vandopériennes se partagent ces locaux pour exercer leurs activités auprès des habitants : apprentissage du Français, aide aux devoirs, distribution alimentaire, prévention, soutien administratif …..
Lieux d'accueil, d'écoute, d'information, de soutien, de rencontres et d'accompagnement, ces locaux sont indispensables au maintien de la cohésion

sociale au quotidien.

Un comité de pilotage a été créé en parallèle du conseil des associations pour gérer au mieux ces locaux associatifs. Ce comité est constitué des deux bailleurs MMH et Batigère, de deux représentants du conseil des associations élus lors du dernier Conseil des associations (Mme Atasoy pour Croq'Espace et M.Douté pour la Mission Ouvrière) et de la Ville par la présence d'un élu.

Il a été créé pour favoriser la transparence dans l'attribution et la gestion des locaux. Il recense et gère les salles sociales, propose des rénovations, attribue les salles suivant les demandes, organise des états des lieux et vérifie le respect des conditions de sécurité.

Toutes les demandes de locaux sont étudiées dans ce comité de pilotage qui attribue ces salles en fonction d'un critère essentiel : celui de l'utilité de l'association pour les habitants. La demande des associations souhaitant disposer d'un local est forte, il n'est malheureusement pas possible de répondre favorablement à toutes les demandes mais le comité de pilotage est attentif à ce que l'activité des associations soit compatible avec intérêt des habitants.

Le guide des manifestations

Afin d'aider au mieux les associations pour organiser leurs manifestations, **le service vie associative a créé un guide des manifestations**. Ce guide a vocation d'accompagner les associations dans leurs différentes démarches. Il sera accessible en ligne prochainement sur le site des associations.

Il s'efforce de répondre aux attentes et aux besoins des associations : comment réserver une salle municipale ou solliciter l'occupation du domaine public, comment emprunter du matériel municipal comment mettre en place une buvette, comment promouvoir sa manifestation…. ?

De plus, un calendrier des démarches et des fiches types permettent de faciliter la tâche des organisateurs.

La communication

Les manifestations festives, culturelles, sportives… sont essentielles au dynamisme et à la cohésion sociale de la ville. **Elle propose donc gracieusement des relais de communication** pour valoriser les événements portés par les associations ou intervenant dans le cadre d'un partenariat avec la Ville.
Ainsi, la ville peut annoncer, sur demande de l'association, tous les événements via son site internet, les panneaux d'affichage et les journaux électroniques quand l'événement sur déroule sur Vandoeuvre (Il est à noter que les campagnes à caractère commercial, politique ou confessionnel ne sont pas relayées. La collectivité se réservant le droit de refuser toute campagne jugée inadaptée – charte graphique à respecter).

Denis DOUTE

pour l'association Mission Ouvrière
Représentant du conseil des associations au sein du comité
de pilotageAvec Gulmay Atasoy pour l'association Croq Espace)

Depuis 2008, nous avons mis en place un collectif d'associations, ce qu'on appel un copil, où sont représentés les représentants de la municipalité, les bailleurs et deux représentants des associations.

Notre travail consiste à étudier les demandes de locaux, suivre les attributions, assurer la bonne gestion des locaux …. afin que les associations puissent exercer leurs activités de proximité au bénéfice de la population vandopérienne.

Le but de ce comité de pilotage est d'être le plus transparent possible dans la méthode de travail.

Par ce comité, des discussions ont ainsi pu être engagées en ce qui concerne le paiement des charges, la rénovation de certains locaux par le biais de chantiers jeunes pour des locaux jugés vétustes… Aujourd'hui, nous avons des locaux sécurisés, aux normes électriques, et pour certains la peinture et le sol ont été refaits.

Pour bénéficier de ces locaux il y a beaucoup de demandes, le comité doit donc étudier ces dernières, selon certains critères. Suivant les demandes, nous mettons en place une mutualisation des locaux, c'est-à-dire que plusieurs associations peuvent partager le même local, ceci pour contenter un maximum d'associations.»

«Les associations doivent plus que jamais être aux avants postes de la transformation de la société »

Evoluer et innover pour s'adapter

Alors qu'elles rencontrent des difficultés liées à la baisse des moyens alloués par les pouvoirs publics, dans un contexte où l'argent public se fait rare, les associations n'ont jamais autant séduit les Français.

En 2016, 25% des Français donnaient du temps à une association (23% en 2010 et 24,6% en 2013).
De nombreux facteurs concourent à stimuler ces 'envies d'agir'. Parmi eux, citons l'environnement institutionnel et les différentes formes d'encouragement impulsées au niveau national : valorisation des acquis de l'expérience, service civique, réserve citoyenne, congés solidaire…
Au plan local, et à Vandoeuvre en particulier, l'engagement associatif est encouragé par une politique municipale très volontariste. Cet engagement se traduit par des moyens importants : un service municipal dédié, l'affectation de salles sociales, un haut niveau de subvention auquel il faut ajouter des valorisations importantes (prêt de salles municipales, de matériel, aides logistiques diverses, mise à disposition d'outils de communication…), des cycles de formation gratuits, un site Internet dédié, une fête annuelle des associations…

Année des associations

2018 « Année des associations » a porté témoignage de cet engagement en donnant lieu à :

- de nombreuses initiatives (colloque, dîner offert aux bénévoles associatifs, refonte du site Internet, édition du guide des manifestations…),
- des actions auprès des services de l'Etat qui ont été conduites en soutien aux associations pourvoyeuses de contrats aidés afin d'obtenir leur renouvellement,
- un concours financier particulier qui a été consenti à certaines associations mises en grande difficulté par

les décisions de l'Etat (non-réduction des contrats aidés, baisse du niveau de prise en charge de ces contrats…).

Des associations partenaires

Mais la reconnaissance du fait associatif à Vandoeuvre ne se traduit pas que par des ressources. C'est avant tout une philosophie qui préside à l'ensemble de l'action municipale. Les bénévoles associatifs sont considérés comme de véritables partenaires, à la fois force de proposition et acteurs de la vie de la Cité en véritable synergie avec les élus. Le fait associatif devient alors un pilier d'une démocratie participative active.

Créatrices de lien social

Ainsi, l'ensemble des politiques publiques conduites s'appuie sur la richesse associative, et, au-delà, sur l'initiative citoyenne : soit qu'elle complète l'offre de service public (ex. : crèches associatives et familiales complémentaires des crèches municipales), soit qu'elle s'inscrive dans une forme de délégation de service public (ex. offres de loisirs et d'accueil jeunes proposés par les MJC, les associations sportives…) soit qu'elle accompagne les prises de décisions (Conseils de quartiers, conseils d'écoles, Conseil des Associations, Conseil citoyen…) soit enfin qu'elle constitue un laboratoire d'idées nouvelles (ex. : Repair Café de la MJC Lorraine, découverte des métiers de l'artisanat avec l'Outil en Main…)

Mais avant tout, les associations sont créatrices de lien social. Et à ce titre, elles sont indispensables à la mise en œuvre d'une politique qui se veut tournée vers le bien vivre ensemble.

Innover

Toutefois, les associations, à Vandoeuvre comme ailleurs, doivent aujourd'hui ré-interroger leurs pratiques et leur modèle économique, dans un contexte de contraintes financières: baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, réduction des crédits politique de la ville, réduction des aides directes consenties par certaines Institutions… Pour autant, ces contraintes nouvelles, qui pèsent autant sur les collectivités que sur les associations, ne doivent pas être un frein à l'action mais un encouragement à l'innovation : mutualisation et synergies nouvelles, développement de projets inter associatifs, diversification des demandes de subvention pour s'adapter à un environnement institutionnel en mutation (Métropole captant l'essentiel des ressources), recherche de partenaires privés (mécénat, sponsoring, parrainage…)…

Miser sur l'associatif

Dans des sociétés qui voient évoluer le rapport à la consommation, les formes de représentation et de gouvernance, progresser la recherche de sens dans l'ensemble des activités humaines et qui sont confrontées aux grands enjeux que sont la mutation technologique, la transition écologique, le développement durable… les associations doivent plus que jamais être aux avants postes de la transformation de la société.

Miser sur la richesse associative c'est faire un pari : celui d'innover ensemble pour construire la ville de demain.

Agir en stéréo

Les associations et la Politique de la Ville

Dans les quartiers marqués par les difficultés sociales, les associations ont, encore plus qu'ailleurs, un rôle fondamental à jouer aux côtés des pouvoirs publics dans les domaines particuliers de la cohésion sociale, du cadre de vie et du renouvellement urbain ainsi que du développement économique et de l'emploi.

Le plus importants Quartier Politique de la Ville de tout l'est de la France

A Vandoeuvre, qui accueille l'un des plus importants Quartier Politique de la Ville de tout l'est de la France, le quartier Haussonville-Nations, ces associations sont nombreuses et leur travail d'accompagnement, d'aide à l'intégration, de prévention est inestimable et reconnu par l'ensemble des acteurs institutionnels.

Le Gouvernement, à l'occasion du projet de loi de finances 2018, a proposé de baisser de11% les crédits politique de la ville et de réduire considérablement le nombre de contrats aidés (450.000 en 2016 contre seulement 200.000 maintenus en 2018, avec en plus une baisse du niveau de prise en charge par l'Etat). Face à ces mesures, la ville de Vandoeuvre a immédiatement réagi en interpellant le Premier Ministre à l'occasion d'une motion votée en Conseil municipal le 20 novembre 2017.

La commune de Vandoeuvre s'est également associée à l'appel de Grigny, réunissant de nombreux maires de toutes sensibilités, pour réclamer plus de moyens pour ces quartiers en difficulté.

Enfin, le Maire de Vandoeuvre a écrit au Préfet pour relayer les demandes de renouvellement des contrats aidés pour la quinzaine d'associations qui en disposaient, dont beaucoup interviennent dans le périmètre du QPV.

Des résultats

Résultats obtenus : la mobilisation conjointe des associations et de la Municipalité a permis d'obtenir, à ce jour, le renouvellement d'une dizaine de contrats aidés au bénéfice des associations. La ville de Vandœuvre a également consenti une aide exceptionnelle à certaines associations mises en grande difficulté par la baisse des contrats aidés et/ou la baisse du niveau de prise en charge de ces contrats.

Nos deux conseillers municipaux :
Patricia Lecot, Conseillère municipale déléguée aux Fêtes des Quartiers et aux Associations, et
Bruno Damoiseaux, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et aux MJC.

Petite histoire de la fête des associations

Permettre une rencontre entre le monde associatif et les Vandopériens et mettre en relation les associations entre elles, tel est l'enjeu annuel de cette fête.

Chaque association peut ainsi montrer partager ses activités et son savoir faire, tout en échangeant avec un public qui se déplace en nombre pour découvrir ou redécouvrir le dynamisme associatif de Vandœuvre. Cet évènement permet aussi la rencontre des associations entre elles et leur permet de se fédérer.

Entièrement gratuite, cette journée est l'occasion pour tous de découvrir la richesse du tissu associatif vandopérien, journée devenue incontournable sur le territoire, bien au-delà des frontières de la ville.

La fête a évolué …

En 2010, son fonctionnement change. Pour la première fois, l'ensemble des associations vandopériennes se réunissent à l'initiative du conseil des associations, par le biais d'un atelier de travail (l'atelier animation), créé pour organiser cette fête.

Ce renouveau permet de mettre davan-

Environ 7 000 personnes viennent chaque année fouler le parc Pouille en direction de la fête !

tage en avant les associations grâce à une nouvelle dynamique : cette fois ce seront les associations qui seront mises en avant !
Avec le soutien de la ville, l'atelier invite les associations à tenir un stand pour présenter ses activités mais aussi pour montrer, sur scène, l'étendue des activités par le biais de représentations (chant, théâtre, démonstrations sportives…)
L'installation des stands est telle qu'elle permet désormais aux visiteurs de cheminer de stand en stand dans les allées, jalonnées de part et d'autres par des animations associatives.

En 2016

En 2016 : changement de lieu du fait des travaux au parc Richard Pouille. Loin d'arrêter les organisateurs, les travaux de création du réservoir d'eau au parc, impactant pour partie la butte sur laquelle chaque année était installée la fête, donnent un souffle nouveau à ces derniers ! La fête occupe s'installe alors près du kiosque…
Le bilan en est d'ailleurs positif, tant pour les associations, que pour le public qui y voient un lieu plus intimiste, plus passant et plus visible.

Aujourd'hui, comme toute chose qui se répète et qui s'inscrit dans la durée, cet événement peut faire face à un risque d'usure, de lassitude. C'est pourquoi nous avons besoin que chaque association, qui tient à cette fête, s'investisse en proposant des temps d'animation originaux de leur stand, en présentant sur les deux scènes de la fête le résultat du travail mené dans les associations tout au long de l'année ou en s'investissant dans l'organisation (au sein de l'atelier , dans l'équipe de restauration, pour l'installation, le rangement de la fête...).

L'atelier chargé de l'organisation de la fête

Bonne humeur, disponibilité, efficacité et expérience, voici les compétences les attentes de l'ensemble des associations présentes au comité de pilotage, atelier qui se réunit environ 10 fois par an. Animé par les associations elles mêmes (actuellement une dizaine d'associations compose l'équipe), avec le soutien et l'appui du service vie associative de la ville, cet atelier est toujours ouvert à toute personne désireuse de s'y impliquer. Y règne un état d'esprit convivial, respectueux et attentif à la situation et aux demandes de chacune des associations.

Il est devenu, avec le temps, un groupe soudé...une bande d'amis.

Un grand merci

Un grand merci à tous et à toutes qui font de que cette fête est et reste, la 1ere fête des associations de l'agglomération nancéienne.

L'équipe

Référents
MJC Lorraine : Charly Langlade
Réponse : Lisa Cerutti-Carpena

Mais aussi
Restos du Cœur : André Karotsh, Chantal et Michel Bregeard, Jocelyne Tesse, Claudine Wagner
MJC Etoile : Xavier Grandcolas, Mohammed Djemli, Roman Lukasiewiez
MJC CS Nomade : Jean Bernard Labonne et Adel Yahia
MJC Lorraine : François-Xavier Dick
AVMS : Po Albert Bugnot
CCAM : Cécile Lebert
Société Lorraine d'astronomie : André Staud
1ere compagnie de tir à l'arc : Georges Camus

Et les élus en charge
Bruno Damoiseaux conseiller municipal délégué à la vie associative et Patricia Lecot, conseillère municipale déléguée aux fêtes et à l'animation

Service vie associative :
Anaïs Alix et Anne Arnold

PROGRAMME
FÊTE DES ASSOCIATIONS 2018

Plus de 100 associations vous présentent leurs activités…

10H CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE VANDOEUVRE

11H INAUGURATION OFFICIELLE PAR M LE MAIRE

Suivie d'un apéritif

13H SPECTACLE HUMORISTIQUE « NON MAIS DIS DONC ! ET LES BONNES MANIÈRES ? »

Un décor simple comme « Bonjour ! » Deux personnages facétieux racontent avec une gestuelle originale les incivilités du quotidien.

Lui, il est tête en l'air et rechigne à suivre les conventions de la politesse… Elle, elle a les pieds sur terre !

16H30 GOÛTER OFFERT AUX ENFANTS

17H30 REPRÉSENTATION DE LA FANFARE PARTICIPATIVE « FANFARE DE LA TOUFFE »

Vous n'avez jamais soufflé dans un instrument de votre vie ? Alors soyez des nôtres dans la Fanfare de la Touffe ! Cette expérience est ouverte à tous, de 9 à 99 ans ! Venez découvrir le plaisir de faire partie d'une fanfare ! Il suffit d'être disponible deux heures pour la répétition (contactez-nous au 03 83 51 89 37).

> ET TOUT L'APRÈS-MIDI

Démonstrations et initiations sportives / Contes / Chants / Poésies / Danses / Loisirs créatifs / Mini ferme / Promenades en calèche / Structures gonflables / Énigmes / Jeux anciens en bois / Maquillage… et bien d'autres animations à découvrir sur place.

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE / ZONE PIQUE-NIQUE À DISPOSITION

Renseignements : 03 83 51 89 37

vieassociative@vandoeuvre.fr

Michel Virion
A assuré la présidence de plusieurs associations
et continue encore aujourd'hui activement à la vie associative locale

« Tout est une affaire a mon avis d'opportunité ou de circonstances, il faut avoir en soi, le désir d'œuvrer pour quelque chose en dehors de la profession que l'on exerce ou la volonté d'occuper son temps libre.

C'est dans le domaine du social que j'ai surtout exercé un rôle, dans mon engagement associatif. Les circonstances m'on conduit à assurer certaines responsabilité. Pour ma part, dans le domaine du syndicalisme et la mutualité. J'ai donc participé activement à la vie mutualiste en 1952/53.

Le niveau le plus responsable est la présidence.
Pour moi, les conditions d'engagement d'un président :
- la disponibilité
- la connaissance du sujet
- le sens de la responsabilité

Les qualités attendues dans l'exercice de sa fonction :
- la capacité à faire travailler les adhérents en synergie autour d'un projet commun
- la capacité à représenter l'association
- la capacité à lui donner une visibilité
- le sens de la relation
- la capacité d'écoute
- la capacité de conduire une discussion, un débat dans le respect des valeurs »

Latif Mortajine
Président de l'association KHAMSA créée en 2000

« Les associations sont indispensables, le mouvement associatif est une très grande chance pour les villes. Le travail du corps social est de permettre au mouvement associatif de s'exprimer dans sa diversité, dans sa dépendance et d'encourager tout le monde à faire son travail. Ce mouvement propose des solutions en mettant des activités en place, en donnant la parole à chacun.

Le corps social à
- un cerveau : les politiques,
- des poumons : les syndicats
- un cœur, dépendant du cerveau : le mouvement associatif, indispensable pour la démocratie et citoyenneté.

Vandœuvre est une ville cosmopolite, étudiante ou il y a énormément de nationalités. Il ressort également une volonté politique d'encourager la diversité.

Une vie associative riche au sein d'une ville est un signe de bonne santé des politiques communales. L'état du mouvement associatif est révélateur de l'état de la société. Le lien entre collectivité-association-état est indispensable. Aussi, l'échelle de l'association permet de traduire les attentes d'une majorité silencieuse qui peine à se faire entendre.»

Jeanine Marchal

Ex présidente de Tricot Coutures Service, pendant 35 ans

J'ai assiré la présidence de *Tricot Coutures Service* pendant 35 ans. J'assumais la responsabilité de présidente, de directrice, de gestionnaire. Un groupe de bénévoles m'accompagnait, très motivé. Avec ce groupe, nous avons réussi à faire grandir cet esprit de solidarité, convivial et intergénérationnel, tout en axant sur l'insertion et le lien social.

En 1983, l'extension de Vandoeuvre n'était pas encore bien faite et j'avais remarqué que sur la ville les femmes étaient très isolées. J'ai pensé que, par le biais des travaux manuels, la couture, le tricot, on pouvait favoriser leurs rencontres, stuimuler les échange sen amorçant le dialogue.
Au début, au sein de l'association « Vivre dans la ville », je venais une fois par semaine, montrer comment se servir d'une machine à tricoter. En l'espace d'un an, grâce à une bénévole qui m'a proposé de donner des cours de couture.

Les associations sont des vecteurs de encontres entre les habitants.

En l'espace de 30 ans nous avons déménagé 7 fois, les locaux devenant à chaque fois trop petits, et même encore aujourd'hui.
Tricot couture, je pense, est un réel besoin dans l'agglomération, c'est une relation important tant par l'économie que par le plaisir.
Lorsque j'ai cédé la présidence, 69 nationalités s'étaient croisée chez nous.
Une fois que nous nous sommes installées dans nouveau autre local, des jeunes nous demander de recoudre leurs vêtements, déchirés… C'est ainsi que nous avons commencé à faire des retouches sur la demande des jeunes.
Nous avons ouvert le chantier d'insertion en 2005,pour participer à la création d'emplois…
Nous avons ouvert en 2008 « ado création ».et créé le centre de formation.
La ville se développait. Entre 1978 à aujourd'hui, Vandoeuvre est devenu une cité à part entière, une ville où l'on vit bien, où se sont développé de le solidarité et créees de nombreuses associations.
Je pense que les bons rapports avec les municipalités sont vitaux. Les associations sont les vecteurs de partage entre les habitants. Ce n'est pas naturel et facile d'aller à la rencontre de l'autre, de passer au dessus des différences sociales et culturelles. Le fait de travailler ensemble dans les associations crée et développe les liens, enrichit les connaissances et suscite le respect et la tolérance. Aujourd'hui, les associations ont beaucoup souffert lors des changements de statut des contrats et la suppression des CES (Contrat d'Emploi Solidarité). Aujourd'hui il est bien difficile d'embaucher ou de payer son loyer.

Spor

ts

MJCs

ETOILE est installée depuis 1973 au cœur d'un du quartier prioritaire de la ville nouvelle. Elle propose toute des activités visant au développement de la vie sociale et culturelle de ses adhérents.
Ouvertes à toutes et à tous, aux jeunes comme aux adultes, quels que soient leurs origines, leurs opinions ou leurs engagements, la MJC se veut un lieu de rencontres, d'échanges et de pratiques d'activités diverses favorisant le développement et l'épanouissement de chacun.

Association loi 1901, la MJC Etoile est une association autonome dont la politique est définie par un conseil d'administration dont les membres sont élus par les adhérents lors de l'assemblée générale.
La MJC Étoile est une association d'éducation populaire, affiliée à la Fédération Française des MJC et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Toute une série d'activités encadrées par des animateurs bénévoles ou salariés est proposée à l'ensemble de la population : activités socioculturelles, d'expression, de création, sportive ou de loisirs. Ces activités se veulent sources d'échanges et de convivialité tout en participant au projet global d'animation de la MJC Étoile.
Elle comprend en outre, un centre permanent de formation en informatique, un studio de création musicale et d'enregistrement, une troupe de théâtre amateur, mais également un centre de loisirs pouvant accueillir les enfants de 3 à 17 ans les mercredis et durant les vacances scolaires.

CCAM Le Centre Culturel André Malraux est un établissement culturel dédié aux langages et aux pratiques artistiques d'aujourd'hui. Depuis deux décennies, le label « Scène Nationale » lui a été attribué par le Ministère de la Culture.

S'adresser aux citoyens d'ici

Convaincu que les artistes d'aujourd'hui ont une aptitude et une légitimité particulières à s'adresser aux citoy0ens d'ici et de maintenant, le CCAM soutient la création et met en œuvre la diffusion d'un répertoire contemporain.

Structure généraliste, le CCAM promeut une grande variété de disciplines artistiques : de la musique à la photographie, de la danse à la marionnette, du théâtre à la bande dessinée en passant par les arts plastiques.

Chaque saison du CCAM, d'octobre à juin, est rythmée par une programmation très riche à destination de tous les publics, comportant plus d'une cinquantaine de rendez-vous culturels mêlant spectacles, expositions, concerts, rencontres artistiques, ateliers… Sa vie est ponctuée par des temps forts aux premiers rangs desquels se trouve l'emblématique Festival Musique Action, fondé en 1984 et consacré aux musiques de création, et Wonderland, objet culturel flambant neuf conçu comme un espace de liberté et de découvertes, cherchant à faire goûter la création contemporaine au jeune public (à découvrir pour la première fois du 21 février au 3 mars 2019).

Maison de la culture

Le Centre Culturel André Malraux est à la fois la maison de la culture des habitants de Vandœuvre, du Grand Nancy et de la région, et un lieu de fabrication pour les artistes. À ce titre, il est ouvert à tous et met en œuvre une politique de démocratisation culturelle tous azimuts : de la tarification aux projets participatifs, en passant par les très nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle menées dans la ville et bien au-delà.

Maison de la culture

Parce que l'expérience de l'art et le plaisir vivant de spectateur électrisent notre rapport à l'existence et aident à appréhender le monde, le Centre Culturel André Malraux désire convier chacun à partager l'art en un lieu intense, réflexif et joyeux.

LORRAINE

propose des actions envers les publics de tout âge, à partir de 2 ans. Le secteur Activités propose un éventail d'une soixantaine d'activités déclinées en sport, bien-être, danse, culture. Elle organise aussi des soirées débats, conférences, formations… La MJC compte 5 grandes salles et un complexe d'escalade de 7,5 m de haut.

Pour tous les enfants

Le Secteur Loisirs Jeunesse propose de nombreux projets pour tous les enfants. Dans le cadre du centre de Loisirs pour les 3/11 ans, l'accent est mis sur la variété des activités proposées. Qu'il s'agisse d'activités artistiques (peinture, arts plastiques, création de jeux grandeur nature…), d'activités sportives et de loisirs plein air (jeux collectifs, escalade, théâtre…), d'activités techniques et de découverte (vidéo, photo, multimédia…).

Pendant les vacances scolaires, des stages thématiques sont proposés pour permettre aux jeunes d'approfondir leurs connaissances et leur technique, tout en s'amusant.

Des séjours de vacances à travers la France sont proposés en juillet pour découvrir d'autres paysages et des activités nouvelles. Autour de la lecture. La MJC participe au projet « Autour de la lecture » dans le cadre du soutien scolaire destiné aux enfants de CP. Il se déroule en lien avec le projet d'établissement. L'originalité du projet est de réunir toute une équipe de spécialistes de l'enfance (Ville de Vandoeuvre, Jeunesse et Sports, enseignants, animateurs professionnels, parents) apportant chacun des méthodes et des réflexions sur la lecture et ses apprentissages complémentaires.

Secteur audiovisuel.

Depuis son origine, la MJC Lorraine utilise l'audiovisuel pour de réalisation et de production de documentaires pour le compte d'associations ou de collectivités locales.

- Animation et accompagnement : mettre l'outil vidéo au service du public, c'est la spécialité du secteur audiovisuel de la MJC Lorraine.
- Formations audiovisuelles courtes : des techniques de base jusqu'à la spécialisation, à destination des professionnels ou du grand public.
- Réalisation, production : une équipe de réalisateurs et de techniciens assure pour vous la réalisation de productions telles que magazines, courts-métrages ou encore documentaires à vocation pédagogique.

NOMADE

La MJC Centre social Nomade est une association née en 1975 dans le quartier Louvain. Longtemps sans locaux permanents, (d'où son nom de « Nomade »), elle a inventé une nouvelle manière de faire vivre l'éducation populaire en agissant au pied des immeubles. Elle a ainsi créé des espaces où chacun peut vivre pleinement sa citoyenneté, échanger des idées, des connaissances, s'exprimer, construire ensemble…

Elle compte environ 900 adhérents, une cinquantaine de bénévoles et propose une trentaine d'activités autour de deux axes :

Développement local

- Une action de développement local sur l'ouest de la ZUP. Elle se décline sur de multiples actions s'adressant à toutes les tranches d'âge : accompagnement scolaire, soutien à la parentalité, chantiers éducatifs, journal de quartier…
- Et un travail culturel qui rayonne sur l'ensemble de la ville, voire de l'agglomération : activités artistiques, scientifiques, spectacles…

La MJC Centre social Nomade est une composante de la cité qui entend continuer à tisser de véritables partenariats avec la ville, les associations, les établissements scolaires et universitaires… Installée à l'Espace Jean-Rostand depuis 2013, financée par la Ville et par la Caisse d'Allocations Familiales, elle revendique toujours l'esprit du nomadisme qui permet à ses animateurs d'être réactifs et disponibles au pied des immeubles.

Accueil parents-enfants

De plus, à la rentrée prochain, la MJC ouvrira un LAPE (Lieux d'Accueil Parents Enfants), qui aura vocation à être un lieu de prévention et de socialisation pour les enfants (de 0 jusqu'à 6 ans) accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'un adulte familier pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.La fréquentation d'un LAPE est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou, au minimum, de la confidentialité. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. Cet accueil, au sein de la MJC Nomade, sera gratuit pour toutes les familles, sans inscription préalable et sans obligation d'adhésion à la structure.

sésame ouvre toi !

Le site internet **sur/pour**
toutes les associations de Vandœuvre